

Entretien avec le Conseil Supérieur des Programmes (CSP)

Le 12 mars 2014 à Vanves.

Délégation APHG ; Bruno Benoit, Franck Collard, François Da Rocha, Béatrice Louaprè - Sapir, Hubert Tison

CSP : Alain Boissinot, Véronique Fouquat, deux autres membres

Après le rappel des positions de l'APHG par Bruno Benoit et Franck Collard : attachement à des savoirs scientifique, progression en histoire avec les 4 périodes (Antiquité, Moyen Age, Temps Modernes, Contemporain), part du scientifique dans les futurs programmes, formation des maîtres...

Le rôle et les tâches du CSP

...Alain Boissinot présente la genèse et les tâches du CSP. Créé par la loi d'orientation il a commencé ses travaux en octobre 2013, a une mission, un cahier des charges et un positionnement nouveau, différent de l'ancien CNP (créé en 1989) qui fonctionnait avec des GTD dans le cadre de la Degesco

Le CSP a des groupes de travail qui présentent des projets de programme au ministre, soumis ensuite à consultation, puis les programmes sont mis en forme et soumis au CSE.

La mission du CSP a été élargie par un décret de juillet dernier. Il est chargé de préparer les projets de programme, d'étudier les problèmes d'évaluation, d'outils (exemple : applications numériques), de formation des maîtres. Il s'agit d'examiner la cohérence de l'ensemble des programmes.

Le calendrier de travail

La charte des programmes sera présentée dans les semaines qui viennent en avril.

La redéfinition du projet **des écoles maternelles** a fait l'objet d'un consensus.

Le socle commun. Des propositions seront faites dans les deux mois.

L'enseignement moral et civique : des propositions avant l'été. Le CSP mène aussi une réflexion sur le parcours d'orientation et sur le parcours culturel et artistique.

Le CSP n'a aucune vérité révélée. Il entend recevoir toutes les parties concernées.

Le projet finalisé

Qui tranchera au cours sur les projets ? demande **Bruno Benoit**. C'est le ministre, répond **Alain Boissinot**.

Il s'agit pour le CSP de consulter, d'échanger pendant la période d'élaboration. La Degesco organise ensuite la consultation sur le projet de programme auprès des enseignants. Puis le projet est soumis au CSE (qui a un rôle consultatif) et c'est le ministre en dernier ressort qui le signe.

Le CSP est une instance indépendante, intellectuellement. Il a une fonction pérenne. Il a été créé par une loi. Ses membres sont nommés pour 5ans. En revanche les groupes d'élaboration des programmes ont une fonction limitée dans le temps.

L'APHG demande des éclaircissements sur le qui va faire quoi ? L'APHG est attachée à la formation scientifique des enseignants, hostiles à la recreation des PEGC. Va-t-on assister au passage de professeurs des écoles au collège ? Qu'en sera-t-il de la perméabilité des enseignants entre l'école primaire et le collège ?

André Boissinot :

La refondation des programmes repose sur des cycles. La 1^{ère} nouveauté est la création de cycles. Le statut des maternelles a été clarifié, un point d'équilibre ayant été trouvé entre l'apprentissage et l'épanouissement des enfants.

La seconde nouveauté repose sur une réflexion concernant le cycle CM1, CM2, 6^{ème}.

Notre problématique est de réfléchir sur la cohésion des enseignements, des programmes et leur échelonnement. L'organisation des enseignements procède d'un choix rigoureux à expérimentation, à des échanges de service sous l'égide de la Degesco. Il n'est pas question de questions statutaires, mais de réfléchir sur les contenus, de se situer en amont les contenus et les projets.

Franck Collard pose la question de la cohérence, de la continuité chronologique

En CM1, CM2, en 6^{ème} on peut étudier les périodes tardives. C'est la grande tradition de l'étude de l'Antiquité. Sa remise en question susciterait de vives questions. Il est possible de faire un premier bilan et de repartir dans un programme chronologique.

Alain Boissinot c'est une question très importante. Il n'y a pas de réponse toute faite, pas d'*a priori*. La durée du passage des élèves s'est considérablement allongée. De plus en plus d'élèves entrent au lycée et dans le 1^{er} cycle de l'enseignement supérieur. L'accroissement des parcours pose des problèmes de construction des progressions. Il faut veiller à ce qu'il n'y a pas de redite au niveau antérieur. Le parcours du cycle de la Préhistoire à nos jours se fait à 3 reprises mais rien ne dit que ce soit efficace. Doit-on adopter alors une progression linéaire ou spiralaire ? Des groupes mis en place sont ; un sur les écoles maternelles et sur l'enseignement moral et civique. Avant l'été des groupes transdisciplinaires vont être créés. D'autres objectifs sont assignés au CSP : les outils et la formation des maîtres.

A ce propos **Bruno Benoit** souligne la disparition de l'Histoire-Géographie à l'écrit du concours des professeurs des écoles et le fait que l'épreuve orale l'histoire et de géographie ne soit qu'optionnelle, 12h de formation. La formation universitaire dans nos disciplines a été considérablement réduite. Pourtant notre discipline sert de fondement à la citoyenneté, au vivre ensemble. Par exemple une formation universitaire minimale est indispensable pour lutter contre les formes d'exclusion.

Alain Boissinot :

Bien sûr l'Histoire-Géographie enseignent le respect. Mais d'autres disciplines disent la même chose : mathématiques, biologie, EPS.

Béatrice Loupre-Sapir estime que des leçons doivent être tirées de ces nouveaux programmes de 2012. Qu'est ce qui marche ? Qu'est ce qui ne marche pas ? Il faut faire l'évaluation classe par classe. Les élèves ont besoin des repères dans le temps et l'espace. Le programme thématico-chronologique en 3^{ème} est très compliqué à mettre en place parce qu'il casse l'ordre chronologique comme peut le montrer l'exemple de la Seconde Guerre mondiale. Ce problème se retrouve en 1^{ère}. Des questions qui reviennent à plusieurs reprises dans les programmes de collège et de lycée sont susceptibles de provoquer lassitude et manque d'intérêt et de distiller l'ennui. La répétition peut s'avérer contre-productive et inutile (par exemple « la brutalisation » de la guerre, le développement durable). Enfin La géographie thématique a évacué l'étude de notions physiques, de paysages envisagés à des échelles différentes ...

Alain Boissinot

Le CSP a pour principe de ne pas vouloir changer un programme pour le plaisir de le changer au gré des alternances politiques. Il faut ancrer dans la durée les programmes, avoir un calendrier maîtrisé et dessiner quelque chose de moins précipité, de plus calme. Que ce

que nous avons vécu ces dernières années. Il faut tenir compte de l'évolution des savoirs, de la recherche et du contexte de l'expérience sur le terrain. Il faut des évaluations plus systématiques des professeurs. L'enjeu est de ne pas céder au court terme.

Béatrice Louaprè-Sapir rappelle que l'Histoire-Géographie sont des matières de culture. La maîtrise de la langue passe par l'Histoire-Géographie. Les élèves doivent faire des efforts personnels pour acquérir des savoirs, de faire un travail personnel. **Bruno Benoit** insiste aussi sur ce terme.

Alain Boissinot

Le CSP insiste sur la volonté de transparence à ce sujet. Dans la charte des programmes il est rappelé les exigences et la spécificité du savoir scolaire. Le mot effort doit figurer dans la charte.

Lycées

A propos des programmes de lycées **Hubert Tison** se demande si leur refondation n'est pas repoussée aux calendres grecques alors que la situation n'est pas satisfaisante en TS et en 1^{ère} des séries générales.

Alain Boissinot La réponse est à poser au Ministre : C'est une question politique. Mais le CSP commence par le début : maternelle, école, collège (socle).

Béatrice Louapre- Sapir

Nous avons eu le sentiment d'être trahis et floués. Quand le rétablissement a eu lieu en TS nous étions satisfaits mais le compte horaire alloué a été ridicule, inférieur à la situation connue sous Xavier Darcos .Nous l'avons redit à la Degesco en août 2013.

Alain Boissinot C'est le débat entre séries spécifiques ou tronc commun.

Le fonctionnement du CSP

François Da Rocha pose trois questions

- 1-Comment sont nommés les membres des groupes ?
- 2-Quelle est la philosophie à l'origine des ces programmes ?
- 3- Quelle est la place du lycée ?

Alain Boissinot

L'objet précis des groupes est l'élaboration d'un programme. Ces groupes doivent combiner divers types de compétences : des universitaires, des Inspecteurs généraux ou IPR, des enseignants sur le terrain. La diversité des points de vue est requise. Ces nominations sont faites par le CSP. Le compte rendu des séances est rendu public sur le site du CSP. Le lycée peut faire l'objet d'une commande. Mais c'est le ministère qui peut en faire la demande.

Le curriculum

François Da Rocha demande : « Qu'entendez-vous par **curriculum** ? Le mot utilisé par Alain Boissinot a fait couler beaucoup d'encre. Est-ce le modèle anglo-saxon qui est prôné ? une diminution de la place du savoir ? un système d'options ...? »

En réalité peu importe le mot selon le président du CSP. L'idée dominante est d'avoir une vision globale, préalable aux projets de programmes juxtaposés par discipline. L'idée du curriculum est celle d'un projet global d'enseignement (contenus, procédures d'évaluation, démarches pédagogiques). Il ne s'agit donc pas de disparition des contenus, mais d'avoir une

perspective intelligente pour les aborder. Il n'y a pas donc pas d'opposition entre les contenus et la pure transmission. Les deux sont articulés.

La transmission de la recherche universitaire n'est pas transposable de manière automatique. Les trois partenaires sont donc indispensables : la recherche, les praticiens de terrain, la dynamique des ESPE.

L'enseignement moral et civique

Une commande a été passée. Il existe un groupe de travail présidé par Pierre Kahn le professeur des universités à l'université de Caen. Le ministre a souhaité élargir le champ de l'éducation civique. Il ne s'agit pas de faire disparaître l'éducation civique, mais de la repositionner, de faire appel à d'autres contributions (français, SVT etc...), de développer le débat argumenté.

La délégation de l'APHG estime certes que les professeurs, sans avoir l'exclusivité de l'éducation civique, en ont l'expertise et l'expérience, la maîtrise d'œuvre au collège comme au lycée.

Alain Boissinot : Le groupe fera des propositions de principes et de champs d'activité organisés de manière cohérente, Il a pour objectif de revaloriser et d'impliquer plusieurs matières. Mais cela ne devrait pas affecter le rôle du professeur d'histoire géographie chargé actuellement en collège de l'éducation civique.

Bruno Benoit s'inquiète de l'attitude de chefs d'établissements qui font de l'ECJS une variable d'ajustement au lycée pour leur emploi du temps. Qu'en sera-t-il avec ce nouvel enseignement au collège ? Alain Boissinot rappelle l'autonomie des chefs d'établissement et leur sens des responsabilités. D'autres disciplines peuvent être intéressées comme l'EPS ou les SVT.

Au total la réunion a été intéressante pour connaître le rôle de la mission du CSP, ses tâches et ses préoccupations sans toutefois répondre à toutes les interrogations de l'APHG : savoir, formation des maîtres, attribution de l'enseignement moral et civique. D'autres réunions auront lieu avec le CSP. L'avis et l'expertise de l'APHG seront sollicités.
Rapporteur Hubert Tison avec la coopération de François Da Rocha Carneiro .